

La flambée des prix se refuse à abdiquer

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4485 - Jeudi 24 mai 2018 - Prix : 10 DA

117 morts et 4 719 blessés en avril

L'analyse de la Protection civile sur les accidents de la route

Près de 800 000 candidats ont passé l'examen de fin de cycle primaire Des sujets abordables, reste à voir les résultats...

Une condition qui en vaut toutes les autres ?

Par Mohamed Habili

Mike Pompeo a déjà étonné son monde en mettant publiquement l'Iran en demeure de satisfaire en une seule fois à 12 conditions, qu'il ne s'est d'ailleurs pas donné la peine d'égrèner l'une après l'autre, se contentant d'en spécifier quelques-unes, les plus emblématiques sans doute, sous peine de se voir frapper de sanctions financières sans précédent. Mais il se peut bien qu'il l'ait étonné bien plus en déclarant peu après que ces 12 conditions sont somme toute faciles à remplir. Il a essayé par la même occasion d'édulcorer, du moins dans une certaine mesure, son propos musclé en concédant qu'il appartenait tout de même aux Iraniens de se choisir leurs dirigeants. Il ne semble pas cependant que cet adoucissement dans le ton soit propre à atténuer l'indignation dont les Iraniens ont reçu ses paroles menaçantes. Auraient-ils d'ailleurs relevé que cette version d'un même discours est bien plus diplomatique que la première qu'ils n'en auraient rien montré. Pour devenir à leurs yeux un interlocuteur valable, Pompeo a en effet bien des rétractations à leur consentir, bien des pas à faire en leur direction. En tant que chef de la diplomatie de son pays, et quelle que soit sa réputation de faucon, il n'est pas dans son rôle en usant de la menace. Il aurait dû laisser cet exercice à Donald Trump ou encore à John Bolton, qui en a tant usé dans le dossier coréen que maintenant les Coréens du Sud comme du Nord s'entendent pour ne pas vouloir de lui dans leurs tractations.

Suite en page 3

Bilan Sonatrach pour le premier trimestre 2018

Les importations de carburant ont baissé de plus de 70%



Abdelmoumène Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, lors de la conférence de presse qu'il a donnée hier pour présenter le bilan du premier trimestre 2018, outre que qualifier de «spéciale» cette année, est longuement revenu sur les choix stratégiques de l'achat, il y a quelques jours, de la raffinerie d'Augusta en Italie. Des explications concrètes qui viendront ainsi mettre un terme à la campagne de dénigrement de cette transaction commerciale.

Lire page 2

Pétrole

Le Brent à plus de 78 dollars



L'interprète de musique andalouse Zahia Benzengli
«J'aime la variété et la fusion entre les musiques»

Bilan Sonatrach pour le premier trimestre 2018

Les importations de carburant ont baissé de plus de 70%

■ *Abdelmoumène Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, lors de la conférence de presse qu'il a donnée hier pour présenter le bilan du premier trimestre 2018, outre que qualifier de «spéciale» cette année, est longuement revenu sur les choix stratégiques de l'achat, il y a quelques jours, de la raffinerie d'Augusta en Italie. Des explications concrètes qui viendront ainsi mettre un terme à la campagne de dénigrement de cette transaction commerciale.*

Par Lynda Naili

Contrairement à ce qui se dit, la raffinerie n'a pas 70 ans mais 46 ans, a-t-il dit, relevant à ce propos que même si elle avait 100 ans, ce qui nuit à une raffinerie c'est l'utilisation de charge pétrolière pour laquelle elle n'a pas été prévue. Une séance de projection des activités de Sonatrach se fera tous les trimestres en vue d'instaurer cette tradition de communication avec la presse et donc avec le peuple algérien. Sonatrach est la locomotive de développement de l'économie du pays, il est évident que l'on veuille savoir ce qui s'y passe. Néanmoins, dans notre métier, il est évident que certaines informations ne peuvent pas être rendues publiques tant que le projet n'est pas fini, et la mauvaise compréhension ou manipulation de l'information y va de l'image et de la réputation de l'Algérie que nous devons tous redorer ensemble les réalisations de Sonatrach durant le premier trimestre 2018 et enchaîner sur la stratégie du raffinage du groupe pétrolier national dont le pourquoi de l'acquisition de la raffinerie d'Augusta en Italie,

qui a fait couler beaucoup d'encre. Par ailleurs, présentant les faits marquants pour Sonatrach du premier trimestre 2018, Farid Ghezali, directeur exécutif stratégique planification économique, évoquera «certains points qui méritent d'être soulignés». Ainsi, il citera d'abord la mise en production du champ gazier de Timimoun en partenariat avec Total et Sepsa, puis les mises en production des gazoducs qui alimenteront en gaz de ville pour la première fois les villes de Tamanrasset et de Djanet. Autre fait marquant pour le groupe pétrolier national est la présentation en avril dernier des grandes lignes de sa nouvelle stratégie SH 2030. En termes de réalisation, il indiquera que la production primaire de Sonatrach pour ce premier trimestre 2018 a été de 49,6 millions TP, soit 400 000 TP de moins que l'année dernière à la même période. Pour expliquer cette baisse, le DESPE de Sonatrach évoquera respectivement le respect du quota de production Opep, celui du plan de maintenance du groupe qui a fait que le champ de Hassi Berkine a connu un arrêt de production réglementaire. Par contre, pour-



PH. SONATRA

suivra-t-il, la production de gaz naturel a connu une augmentation de 1%, soit quelque 200 millions m³. S'agissant de la production commercialisée, elle atteint 42,6 millions TP contre 42,2 millions TP en 2017. Faisant que les engagements de Sonatrach ont été tous respectés tant en termes de couverture du

marché national que sur l'international. Pour ce qui est du volume des exportations, une légère baisse a été constatée faisant que de près de 400 000 T de pétrole brut ont été envoyées à l'étranger pour revenir en gasoil et en essence et qui ne sont donc pas comptabilisées dans le volume des exportations. Par contre en termes de

valeurs, les exportations ont augmenté de 17% en raison du prix du pétrole brut (15 dollars le baril de plus par rapport au trimestre 2017). Concernant les principaux agrégats financiers définitifs de Sonatrach, M'hamed Aroubi, directeur exécutif finances, dans un premier temps soulignera une évolution de 4% du taux de change par rapport à 2017, traduite par celle du prix moyen du baril qui est passé de 53,63 dollars à 68,11 dollars. Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation a augmenté de 17%. Quant au chiffre d'affaires réalisé sur le marché national il reste de 6%, ce qui estimera-t-il «n'a pas connu d'évolution spéciale», car en réalité ce sont les quantités qui ont augmenté. Les recettes d'exportation, qui elles aussi sont en relation directe avec le chiffre d'affaires, ont été de l'ordre de 21% durant ce premier trimestre 2018. Pour ce qui est de la fiscalité pétrolière, elle a été de 754 milliards de dinars versés au Trésor public, soit 40% de plus qu'en 2017. Quant à la valeur des importations de carburant, établie à 6 milliards de dollars, elle a été réduite de 73% grâce au proces-

L. N.
L. N.



RENAULT
Passion for life

Nouvelle
Renault CLIO
Tout commence par un regard



A partir de
1 999 000 DA

Pour plus d'informations : 0770 905 000 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz 

Une semaine après le début du ramadhan

La flambée des prix se refuse à abdiquer

■ Une semaine du mois de ramadhan s'est déjà écoulée mais les prix des produits alimentaires n'ont pas connu de baisse, alors que d'habitude il est constaté une légère diminution.



Par Meriem Benchaouia

Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes n'ont pas bougé d'un iota, ils sont toujours hors de portée. Pourtant, le ministre du Commerce avait assuré que la merceria allait enregistrer une baisse au bout du troisième jour. Pour les commerçants, la seule et unique raison c'est le ramadhan. Une excuse qui ne tient pas la route dans la mesure où la frénésie des achats est déjà passée et d'habitude au 8^e jour de ce mois de jeûne la merceria devient plutôt clémente. Ainsi, ni les promesses des autorités d'un ramadhan sans pénurie et sans flambée, et ni les appels des associations de protection du consommateur n'ont pu permettre une baisse de prix de certains produits alimentaires. En effet, les étals colorés et bien garnis affichant des prix élevés, en

particulier pour les fruits de saison, n'empêchent pas les acheteurs de remplir leurs couffins en prévision du f'tour. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande, plus la demande est forte, plus il y a surenchère. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Ce mois représente pour eux une période des vaches grasses, idéale pour renflouer les caisses.

«En cette période, les gens affichent une mine de loup affamé et peuvent acheter n'importe quoi. C'est ce qui provoque cette surenchère aux conséquences néfastes pour les revenus moyens», explique un commerçant rencontré au marché Clauzel à Alger. «En dépit de la hausse des prix de certains produits, on constate une boulimie d'achat chez le citoyen qui mal-

mène ainsi son budget», nous a affirmé une dame. Une quinzaine de personnes chez Mahdi, un vendeur de légumes et de fruits au sein du souk, constate qu'il y a un grand changement. «Il y a une grande différence entre l'ambiance du ramadhan et celle des autres mois, les gens viennent en grand nombre et achètent le plus souvent des fruits : banane, pêche et pastèque», nous confie Mahdi. Toutefois, la fièvre de la merceria est tout à fait injustifiable, si l'on se réfère à l'équation de l'offre et de la demande. La disponibilité des produits est assurée, mais leurs prix ont vertigineusement augmenté. Cette hausse a été constatée dans la grande majorité des marchés algériens. Avec une différence de quelques dinars seulement, les mêmes prix sont ostensiblement affichés au niveau des marchés Clauzel, Ali Mellah ou celui couvert de Meissonnier. En effet, le

prix de la tomate varie entre 170 et 180 DA. Le prix de la laitue a aussi sensiblement augmenté puisque le kilogramme de ce produit prisé varie entre 160 et 180 DA. La pomme de terre est cédée entre 70 et 85 DA le kilogramme. Les poivrons et les piquants sont proposés à 140 DA le kilo. Les haricots sont à 300 DA le kg. La courgette, l'aubergine et l'oignon ne descendent pas à moins de 120 DA alors que la carotte, le navet, le chou vert et la betterave se sont alignés sur le prix de 110 DA. Le citron dépasse la barre des 350 dinars. Côté fruits, les pommes coûtent entre 350 et 400 DA/kg, selon la qualité. Le prix de la banane est plus ou moins stable, elle est affichée entre 250 et 280 DA/kg. Les cerises sont à 1 200 DA le kilo.

Les pêches sont cédées à 300 DA, les pastèques ont connu, pour leur part, une hausse pour atteindre 65 DA. **M. B.**

117 morts et 4 719 blessés en avril

L'analyse de la Protection civile sur les accidents de la route

Le nombre le plus élevé de décès et de blessés a été enregistré lors des collisions frontales et des renversements, soit plus de 72%. Le bilan du mois d'avril de l'année en cours de la Protection civile est tout simplement macabre en termes d'accidents de la route. En effet, la Protection civile a recensé 3 894 accidents ayant provoqué, malheureusement, le décès de 117 personnes et des blessures à 4 719. Selon une étude analytique de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), les victimes heurtées par des véhicules s'élèvent à 27 décès et à 668 blessés, alors que les collisions frontales ont entraîné 54 morts et 2 109 blessés. De même, à cause de l'excès de vitesse, les renverse-

ments ont causé 30 morts et 1 737 blessés, tandis que les sinistres causés par les trains ont fait 4 morts et 8 blessés. L'étude de la Protection civile indique que «le nombre le plus élevé des personnes décédées et blessées a été enregistré lors des collisions frontales et des renversements, soit plus de 72%, tandis que le nombre de personnes décédées et blessées heurtées par des véhicules représente 23%». Le bilan des pompiers détaille que 88 hommes, 12 femmes et 17 enfants ont péri dans ces accidents de la circulation. Idem pour le nombre de blessés dont le pourcentage le plus élevé représente 70% pour les hommes, 18% pour les femmes et 12% pour les enfants. Par

types de transports, les mêmes unités révèlent que les véhicules légers restent en tête des dégâts avec 72%, suivis des motos/bicyclettes et des camions avec respectivement 11% et 09,31%. Concernant les routes où les sinistres ont été constatés par les unités de la Protection civile, les routes nationales arrivent en tête avec 40,81%, suivies des chemins communaux et des chemins de wilaya avec respectivement 20,47% et 16,38%. Selon le communiqué des interventions, le nombre le plus élevé des accidents de la circulation est survenu entre 16h et 20h, c'est-à-dire durant les heures de pointe. La raison évoquée par les pompiers est le stress chez les conducteurs à cause des

embouteillages interminables. Concernant les dégâts matériels constatés, les véhicules légers sont en tête du classement avec 3 742 unités, suivis des camions (565), des bus (118), des motos et des bicyclettes (718), des tracteurs agricoles (20), des transports guidés (9) et autres engins (23). Une moyenne quotidienne de 130 accidents de la circulation, 157 blessés et 4 décès, est enregistrée par les mêmes services. Concernant la répartition des accidents par wilaya, celles de Bouira, Tamanrasset et Boumerdès ont enregistré le bilan le plus lourd avec 7 morts pour chaque wilaya. Concernant l'autoroute Est-Ouest, les mêmes unités ont enregistré 279 accidents de la circulation, dont 30% au niveau

LA QUESTION DU JOUR

Une condition qui en vaut toutes les autres ?

Suite de la page une

Il se peut bien que Pompeo soit déjà dans le même cas que lui, mais sur le front iranien. Car s'agissant de la Corée du Nord, il s'y est pris tout autrement, comme chacun a pu le constater. Si différemment qu'on l'aurait pris pour une colombe si on ne savait pas quelle réputation était la sienne. Cela dit, en déclarant que ses 12 conditions ne sont pas aussi dures qu'il y paraît, peut-être qu'il a en vue une seule d'entre elles, que les Iraniens seraient à même de remplir en premier sans devoir pour cela perdre la face, étant donné qu'ils s'étaient engagés en ce sens depuis belle lurette en plein accord avec la Syrie. Cette condition ne peut être que le retrait de Syrie de ses soldats et ceux du Hezbollah, qui dans le principe ne devrait pas tarder à se réaliser maintenant que la mission qui leur a été confiée touche à sa fin, et avec succès. Or ce retrait est voulu non seulement par les Américains, et leurs amis dans la région, mais également par le plus grand allié de la Syrie : la Russie. C'est principalement de lui qu'il a été question lors de la dernière rencontre entre Vladimir Poutine et Bachar Al-Assad à Sochi. Comme les Iraniens, ainsi d'ailleurs que le Hezbollah, ont toujours affirmé que leur présence en Syrie s'était faite à la demande du gouvernement syrien, qu'elle était temporaire, et qu'elle prendrait fin dès lors que la Syrie aurait renoué avec la stabilité. Voilà au moins l'une des multiples conditions énoncées par Mike Pompeo dont la mise en œuvre par l'Iran satisfierait tout le monde, amis et ennemis du régime syrien confondus, tout en étant dans ses intentions déclarées depuis les débuts du conflit syrien. Il suffirait peut-être qu'il prenne l'initiative de la réaffirmer aujourd'hui pour que tout aille mieux en Syrie et dans la région. C'est que tout le monde y trouverait son compte : Israël, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, c'est-à-dire les pays les moins désireux de voir l'Iran s'implanter durablement en Syrie. Pour l'heure, tout indique qu'elle compte bien plus dans la balance que les autres conditions, et que Pompeo l'avait en vue en disant qu'à l'impossible l'Iran n'était pas tenu. **M. H.**

de la wilaya de Boumerdès, et 5 décès et 28 personnes décédées au niveau de la wilaya de Bouira. Selon les services de la Protection civile, l'accident le plus grave a été enregistré à Bouira, plus exactement dans la commune Bouderbela sur l'autoroute A1, où une collision a provoqué le décès de 3 morts et des blessures à 3 autres en raison de la somnolence au volant.

Louiza Ait Ramdane

APN

Présentation en plénière du projet sur les lois de finances

■ Ce projet de loi a été présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, se trouve actuellement à Busan (Corée du Sud) où il prend part aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) et du Fonds africain de développement (FAD) organisées du 21 au 25 mai.

Par Fatah G.

Le projet de loi organique relative aux lois de finances a été présenté mercredi en session plénière de l'Assemblée populaire nationale sous la présidence de Said Bouhadja, président de cette institution parlementaire. Ce projet de loi a été présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, se trouve actuellement à Busan (Corée du Sud) où il prend part aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) et du Fonds africain de développement (FAD) organisées du 21 au 25 mai. Adopté en mars dernier par un Conseil des ministres, ce nouveau texte vise à mettre la législation en la matière en concordance avec la



PH/D.R.

de trois années actuellement à un exercice antérieur d'une année. Cependant, la mise en œuvre des dispositions contenues dans ce projet de loi organique exigera d'importants préparatifs préalables. C'est pourquelles nouvelles normes ne seront appliquées qu'à partir de 2022 pour la loi de finances de 2023.

Le Sénat tient aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui une séance plénière, consacrée aux questions orales, adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

Ces questions concerneront les secteurs de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, des Travaux publics et des Transports, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que de l'Environnement et des Energies renouvelables, a précisé le communiqué.

F. G./APS

Constitution qui dispose de la promulgation d'une loi organique aux lois de finances. Il vise aussi à moderniser l'assise juridique du budget de l'Etat et à consolider la relation entre le gouvernement et le Parlement sur ce dossier. Ainsi, le projet de loi organique prévoit la définition d'un cadre budgétaire triennal mis à jour chaque année, ce qui donnera plus de prévisibilité à la gestion du budget de l'Etat. Le même texte dispose que les différents départements ministériels élaboreront leurs besoins en crédits sur la base de pro-

grammes afin de permettre une meilleure appréciation des performances réalisées. En outre, le gouvernement disposera d'instruments lui permettant de faire face à toute situation imprévue, notamment la possibilité de recourir à des crédits de rattachement de crédits ou même à l'élaboration d'une loi de finances rectificative en cours d'exercice. Ce nouveau texte permettra aussi d'améliorer la relation entre le gouvernement et le Parlement autour du dossier du budget de l'Etat, ce qui ajoutera «un surcroît de transparence»

dans la gestion des finances publiques, selon les concepteurs de ce texte. Le gouvernement sera tenu, dans ce cadre, de présenter à l'avenir au Parlement, dès le printemps, un rapport sur la conduite en cours des finances publiques.

Par ailleurs, les délais de présentation de la loi de règlement budgétaire (loi qui fait ressortir les conditions d'exécution du budget général de l'Etat d'une année précise ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année) seront graduellement réduits d'un exercice

Ouargla/Un projet «prometteur» pour renforcer la céréaliculture

L'exploitation Atlas, 11 000 hectares fructifiés en plein Sahara

L'exploitation agricole «Sarl-Atlas», en cours de réalisation dans la région de Feidjet El-Baguel (70 km Est de Hassi-Messaoud), est de par son envergure un projet «prometteur» susceptible de propulser la filière céréalrière dans la région, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ouargla. Monté dans le cadre de la concession agricole (titre accordé en janvier 2018), ce projet, impliquant un partenariat algéro-turc et retenu au titre de la mise en œuvre de l'instruction ministérielle n°66 du 25 janvier 2016 portant suivi et accompagnement des

promoteurs céréaliers, s'étend sur une surface de 11 000 hectares. D'un montage financier de six milliards DA, dont quatre MDA sous forme de prêt bancaire, ce futur projet prévoit l'exploitation de près de 1 200 ha à son lancement, avant d'atteindre, à l'horizon 2020, l'ensemble de la surface dans la céréaliculture (blé dur et tendre), la maïsiculture, les cultures fourragères, et la culture du coton, selon la présentation faite du projet. Ses promoteurs tablent sur l'utilisation des techniques et équipements modernes pour assurer un rendement céréalier quantitatif et qualitatif. L'exploitation compte concrétiser

une base de vie, une école de formation des agriculteurs, un laboratoire (analyse des végétaux et sols), en plus d'ateliers ayant trait aux activités agricoles. Elle sera alimentée à partir de 30 forages et autant de bassins, de 303 pivots d'une surface d'irrigation de 30 ha/chacun, en plus de la réalisation de 9 km de lignes d'électrification agricole et l'ouverture de 36 km de pistes. Cette future exploitation agricole devra générer, une fois opérationnelle dans trois années, 4 866 emplois, selon sa fiche technique.

Hamid F.

Mihoubi examine plusieurs dossiers avec la DG de l'Unesco

Casbah, patrimoine africain et inscription du couscous au menu

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a examiné mercredi à Paris plusieurs dossiers de coopération avec la Directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Au cours d'un entretien, qui s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, et des membres de la délégation algérienne, plusieurs dossiers de coopération bilatérale, liés notamment à la réhabilitation de La Casbah, au Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique et la prochaine inscription du couscous comme patrimoine mondiale immatériel. Evoquant le dossier de la réhabilitation de la cité antique de La Casbah, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992, le ministre a informé la DG de l'Unesco des résultats de la conférence internationale d'experts sur sa conservation et sa revitalisation, tenue à Alger en janvier dernier. Il a proposé,

dans le cadre d'une coordination entre l'Algérie et l'Unesco, la mise en place d'un mécanisme spécial dans la réalisation de ce grand projet qui fut classé site historique national en novembre 1991 et secteur sauvegardé en 2003. La DG de l'Unesco s'est dit prête à aider l'Algérie dans ce sens en explorant la possibilité de faire contribuer des pays qui ont géré le même type de projet. A la clôture des travaux de la conférence d'Alger, rappelle-t-on, des experts de l'Unesco avaient appelé à la création d'une «agence unique pluridisciplinaire» pour gérer le dossier de La Casbah d'Alger et réduire les lenteurs administratives et bureaucratiques qui entravent sa réhabilitation. Cette agence, selon les mêmes experts, devrait être dotée d'un «pouvoir de décision rapide» et regrouper toutes les disciplines en une «structure unique» afin que les opérations de réhabilitation ne soient plus «fragmen-

taires», mais inscrites dans un plan d'ensemble cohérent. L'autre dossier examiné, lors de l'entretien, est celui du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel africain, dont le siège est à Alger. Le centre, rappelle-t-on, a été approuvé pendant la 37^e session de la Conférence générale de l'Unesco, et signé en février 2014, est dédié à la promotion de la sauvegarde du patrimoine vivant en Afrique par la mise en œuvre efficace de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. A cet effet, le ministre de la Culture a exposé les différentes actions menées par l'Algérie et la mise en place des conditions nécessaires pour le démarrage du centre, sollicitant l'aide de l'Unesco notamment en matière de plans de gestion des sites classés. Il y a lieu de signaler que dans le cadre de la mise en marche du Centre d'Alger, plusieurs actions ont été menées

dont notamment l'affectation d'un siège, l'octroi d'un budget de démarrage, le recrutement, le programme d'action pour 2018 et la tenue prochaine de la première session du conseil d'administration. La DG de l'Unesco a assuré ainsi le ministre d'une aide dans ce sens deson organisation. Par ailleurs, Azzedine Mihoubi a informé Audrey Azoulay de l'initiative algérienne de réunir les pays du Maghreb qui se sont accordés pour proposer le couscous à l'inscription par l'Unesco comme le «produit de savoirs et de savoir-faire millénaires et la source de valeurs et de pratiques en faveur du vivre ensemble dans la paix». Au terme de l'entretien, la DG de l'Unesco a répondu favorablement à l'invitation du ministre d'effectuer une visite en Algérie. Le ministre de la Culture est en France dans le cadre de la Semaine africaine à l'Unesco, dont il est l'invité d'honneur.

Anis Gh./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 78 dollars

■ Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, alors que les marchés attendaient les données officielles hebdomadaires sur les réserves américaines et spéculaient sur la politique à venir de l'Opep et du Venezuela.

Par Assia D.

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 78,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 69 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédaient 47 cents à 71,73 dollars. Le cours du WTI a atteint mardi son plus haut niveau depuis novembre 2014 à 72,83 dollars. «Les investisseurs sont désormais pendus aux lèvres des représentants de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui pourraient indiquer qu'ils vont relever leur production pour compenser des baisses», ont commenté les analystes de Cantor Fitzgerald. L'Opep s'est engagée fin 2016 avec dix autres producteurs, dont la Russie, à limiter leur production pour permettre au marché de retrouver l'équilibre alors que l'offre abondait. Mais l'industrie pétrolière de deux poids lourds internationaux, le Venezuela et l'Iran, est menacée, et des informations de presse affirment que l'Opep se préparerait à relever ses niveaux de production lors de sa prochaine réunion officielle, fin juin à Vienne. «Les analystes qui tablent sur un baril à plus de 100 dollars oublient que la Maison-Blanche collabore étroitement avec l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis», a prévenu Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Alors que le prix de l'essence commence à grimper, le président Donald Trump pourrait faire pression sur son allié saoudien, premier exportateur mondial, pour compenser la hausse des prix provoquée par les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran. Par ailleurs, de nouvelles représailles de Washington étaient attendues après la décision du président vénézuélien



Nicolas Maduro, réélu dimanche, d'expulser ses deux plus hauts représentants diplomatiques à Caracas, en réplique aux nouvelles sanctions des Etats-Unis. Les marchés gardaient également un œil sur les données heb-

domadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), attendues en cours de séance européenne. Pour les réserves arrêtées au 18 mai, les analystes tablent sur une baisse des stocks de brut de 2 millions

de barils, sur une baisse de 1,43 million de barils de ceux d'essence et de 1,25 million de barils de ceux d'autres produits distillés (diesel et fioul de chauffage), selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence

Bloomberg. La fédération professionnelle American petroleum institute a d'ores et déjà fait état d'une baisse des stocks de brut mais d'une hausse de ceux d'essence, ont rapporté des analystes. A. D.

Changes

L'euro recule face au dollar

L'euro touchait hier un plus bas depuis mi-novembre face au dollar, et depuis août face au yen, dans l'attente des comptes rendus des dernières réunions monétaires de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne (BCE). Dans la matinée, l'euro valait 1,1729 dollar, après être tombé à 1,1699 dollar, son plus bas niveau depuis mi-novembre, une heure plus tôt. La veille soir, il valait 1,1779 dollar. La monnaie unique européenne reculait fortement face à la devise japonaise, à 128,81 yens, après être tombée à 128,48 yens, son plus bas niveau depuis août 2017, également une heure plus tôt. L'euro valait 130,62 yens mardi

soir. Le billet vert était lui aussi en baisse face à la monnaie nipponne à 109,82 yens, contre 110,90 yens mardi soir. Principal rendez-vous économique de la journée, la publication des minutes du dernier Comité de politique monétaire (FOMC) de la Réserve fédérale américaine (Fed) est attendue à 18h00 GMT. «Les marchés attendent intensément de savoir quand la prochaine hausse des taux aura lieu et regarderont si la Fed pourrait devenir plus agressive à mesure que l'inflation progresse», ont expliqué les analystes de World First. L'institution monétaire américaine est considérée, parmi les principales banques centrales mondiales, comme la

plus avancée dans son processus de normalisation monétaire. Une première hausse des taux de la Fed a eu lieu en mars et au moins deux autres sont attendues. Certains tablent même sur trois autres, mais dernièrement plusieurs membres de la Fed ont signalé qu'une inflation qui dépasserait légèrement la cible des 2% ne serait pas un problème. Aujourd'hui, ce sera au tour de la Banque centrale européenne (BCE) de publier le compte rendu de sa dernière réunion de politique monétaire, également très attendu. «L'impasse politique continue en Italie, les indices PMI de la France et de l'Allemagne sont peu convainçants et l'attrait pour le risque a pris un nouveau coup», a résumé Kit Juckes, analyste de Société Générale. Plusieurs indices PMI du cabinet Markit, qui mesure la croissance de l'activité en zone euro, publiés hier, se révèlent inférieurs au consensus d'analystes, même si l'activité progresse toujours. L'indice mensuel pour la zone euro s'affiche à 54,1 points, contre 55,1 points en avril, à son plus bas niveau depuis un an et demi. En Italie, vers laquelle les regards des investisseurs sont tournés depuis plus d'une semaine, le président Sergio Mattarella a mené de nouvelles consultations mardi avant de décider s'il nomme Giuseppe Conte, un juriste inconnu du grand public, proposé par la coalition dirigée par le M5S (M5S, antisystème) et la Ligue (extrême droite), pour

diriger un gouvernement populiste. «Le «plan» budgétaire du gouvernement italien en formation a alarmé le marché obligataire. Cependant, ce n'est pas encore un problème pour le marché des changes», ont néanmoins relativisé les analystes de Commerzbank. Les rendements des obligations italiennes «n'ont pas encore atteint le niveau pour engager un cercle vicieux», dans lequel leur hausse renchérirait les dépenses de l'Etat italien jusqu'à un point «qui augmente le risque de défaut, faisant à nouveau grimper les taux», ont-ils jugé. Le programme de cette coalition prévoit notamment des baisses drastiques d'impôts, l'instauration d'un revenu de citoyenneté et l'abaissement de l'âge de la retraite dans le deuxième pays au monde le plus vieux par l'âge moyen. De son côté, la livre a touché juste après la publication de l'inflation en avril un plus bas depuis fin décembre face au dollar à 1,3347 dollar. Celle-ci s'est établie à 2,4% sur un an, son plus bas niveau depuis mars 2017. Dans la matinée, l'or s'échangeait à 1 293,43 dollars, contre 1 291,15 la veille. Le bitcoin évoluait à 7 848,46 dollars, contre 8 108,52 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg. La monnaie chinoise valait 6,3839 yuans pour un dollar contre 6,3675 yuans pour un dollar mardi à 15h30 GMT.

F. H./APS

Etats-Unis/Economie

Le Congrès américain assouplit la régulation bancaire

Le Congrès américain a approuvé hier une loi assouplissant les réglementations bancaires mises en place après la crise financière de 2008 pour prévenir un nouveau crash et maîtriser les excès de Wall Street. La Chambre des représentants a adopté par une confortable majorité ce texte qui devrait désormais rapidement être signé par le président Donald Trump, un de ses ardents défenseurs. Avec cette nouvelle loi, des milliers de banques de petite et moyenne tailles ne seront plus soumises à certaines règles de contrôle imposées par la loi Dodd-Frank

de 2010. Mais les réglementations clés visant aux Etats-Unis les plus grands établissements restent en place. «C'est une avancée majeure pour libérer notre économie de l'excès de régulation», s'est réjoui le chef républicain de la Chambre des représentants, Paul Ryan. L'administration Trump appelait de ses vœux cette nouvelle loi protégeant, selon elle, les banques face à la «régulation excessive». Mais pour ses opposants, dont la cheffe de la majorité démocrate à la Chambre, Nancy Pelosi, elle frappe de plein fouet les protections érigées après la crise de 2008. Elle

«menace potentiellement la stabilité de notre système financier et de notre économie», a-t-elle déclaré lors des débats avant l'adoption du texte. «Cette loi nous ramènera à l'époque où l'imprudance débridée de Wall Street a provoqué un effondrement financier historique», s'est-elle encore insurgée. Le Sénat avait déjà adopté ce texte le 14 mars, dix ans jour pour jour après le crash de la banque Bear Stearns, basée à New York, qui avait donné le coup d'envoi de la crise financière mondiale. Le texte a été approuvé hier à la Chambre par 258 voix – dont 33 démocrates – contre 159. R. E.

Tissemsilt

1,9 milliard DA alloué aux projets de développement local

■ Une enveloppe financière de l'ordre de 1,9 milliard DA sera destinée au financement de projets de développement des communes de la wilaya de Tissemsilt, a annoncé mardi le wali par intérim, Abdelkrim Magherbi.



Par Lyes B.

Cette enveloppe, qui s'inscrit dans le cadre des plans communaux de développement PCD de l'exercice 2018, devra financer des projets d'aménagement urbain, de revêtement de chemins vicinaux et de pistes rurales, de réalisation de réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public et d'aménagement de salles de soins. Le montant sera réparti selon les priorités et besoins de chaque

commune, a précisé M. Magherbi lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya. Le secteur de la santé a bénéficié également d'un montant de 460 millions DA pour l'équipement des structures dont l'EPH du chef-lieu de wilaya, spécialisé en gynécologie obstétrique, qui sera mis en service le 5 juillet prochain, a-t-il ajouté. Concernant la préparation de la saison estivale, le wali par intérim a instruit le directeur de la jeunesse et des sports d'ouvrir la piscine de proximité couverte de Bordj

Bounaama, le 19 juin prochain, et la piscine semi-olympique de Lardjem, le 5 juillet prochain. Il a exhorté aussi à prendre des mesures urgentes pour la prise en charge de l'environnement dans la ville de Tissemsilt, qui enregistre un état de détérioration avancé, surtout au centre-ville, à hai El Wiam, tout en insistant pour les présidents d'APC sur le travail de proximité envers des citoyens pour les informer des coupures d'eau, du retard de projets de développement et autres, ainsi que sur la disponibi-

lité des conditions nécessaires à l'accueil des estivants en été au niveau du parc national de cèdre de Théniet El Had et à la forêt d'Ain Antar dans la commune de Boukaid. L'ordre du jour des travaux du conseil exécutif de la wilaya a comporté un exposé sur les préparatifs de la campagne moisson-battage de la saison estivale, sur la programmation et suivi du budget, ainsi que sur la situation de consommation de crédits des projets sectoriels (PS) et communaux de développement (PCD). L. B./APS

Mila / Commune Benyahia-Abderrahmane

Vers l'approvisionnement quotidien en eau potable de 3 mechtas

La mise en service, dans les semaines à venir, du forage de la mechta d'El-Biar dans la commune de Benyahia-Abderrahmane, située au sud de Mila, permettra un approvisionnement quotidien en eau potable de trois mechtas de cette commune, selon les explications fournies au cours de la visite du wali Ahmouda Ahmed-Zineddine à cette collectivité locale. Ce forage, d'un débit de 5 litres/seconde, dont les travaux ont été lancés en 2012, a été réalisé dans le cadre

d'un plan sectoriel de développement (PSD), a fait savoir le directeur local des ressources en eau par intérim, Messaoud Lechehab, affirmant que ce débit était «suffisant» pour répondre aux besoins des 1 700 habitants de ces mechtas, habituellement alimentées en eau potable trois fois par semaine. Une enveloppe financière de l'ordre de 57,5 millions DA a été mobilisée pour la réalisation de ce projet, et 15,3 millions DA pour son équipement, a-t-il noté, détaillant qu'un montant de

l'ordre de 2,3 millions DA a été alloué pour le raccordement «incessamment» du forage au réseau électrique. Afin de renforcer l'approvisionnement de ces trois mechtas depuis ce forage, la commune de Benyahia-Abderrahmane a pris en charge la réalisation et l'équipement d'une station de pompage dont les travaux ont atteint 95%, a-t-on détaillé, soulignant qu'une fois le projet concrétisé, cette station alimentera les réservoirs des mechtas d'El-Biar, de

Ghemériene et d'Ould Zayed. Selon les explications fournies, la réalisation de cette station de pompage, inscrite dans le cadre des projets communaux de développement (PCD) de l'année 2017, a nécessité un investissement de 12,8 millions DA. Le chef de l'exécutif local a insisté, lors de sa visite d'inspection du chantier de ce projet sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais impartis dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement en eau potable. Hocine A.

Ressources en eau à Tébessa

De comités intersectoriels pour lutter contre les branchements illicites

Des comités intersectoriels ont été installés à Tébessa pour lutter contre les raccordements illicites et les atteintes aux réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Des éléments de la Direction des ressources en eau, des Agences de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) en coordination avec les services des communes, ont été mobilisés depuis le 15 mai dernier, pour

contrôler les branchements aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et signaler toute atteinte, a précisé la même source, soulignant que cette initiative vient renforcer le projet de réalisation de six puits profonds au chef lieu de wilaya, ainsi qu'un important nombre de forages à travers d'autres communes. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre du programme des préparatifs liés à la prochaine saison estivale ont pour but d'assurer "un approvisionnement constant en

eau potable" pour la population, a-t-on noté. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les instances concernées en vue de lutter contre ces dépassements qui impactent sur la qualité de service, a affirmé la même source. Ces comités intersectoriels ont recensé des centaines de dépassements dans plusieurs communes de cette wilaya, affectée par la sécheresse depuis près de dix ans, a-t-on conclu.

S.A.

Oran Réception de 35 établissements scolaires dans les trois cycles la prochaine année

AU TOTAL 35 établissements scolaires des trois paliers seront réceptionnés dans la wilaya d'Oran au titre de l'année scolaire prochaine, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Il a été décidé, lors d'une réunion présidée lundi soir par le wali, Moulood Cherifi en présence des directeurs exécutifs concernés dont celui des équipements publics et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), la réception à la prochaine rentrée scolaire de 35 établissements scolaires des trois paliers à travers les communes de la wilaya surtout dans les nouvelles cités d'habitation. Il s'agit de 24 groupes scolaires, de 7 CEM, de quatre lycées devant contribuer à atténuer la tension sur les classes dans plusieurs établissements scolaires qui enregistrent un surplus en système de double vacation. Le wali a insisté sur le suivi et l'accélération du rythme des travaux pour leur livraison au début du mois de septembre prochain. Le secteur de l'éducation a été renforcé cette année par six établissements scolaires dont trois groupes scolaires et trois lycées. Il dispose de 539 groupes scolaires, 169 CEM et 81 lycées accueillant un effectif de 342.464 élèves. APS

Khenchela Réception avant fin 2018 de 7 marchés couverts dans plusieurs communes

AU TOTAL sept marchés couverts seront réceptionnés avant fin 2018 dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, apprend-on auprès du directeur local du commerce. Ces marchés dont le taux d'avancement des travaux est de 80 % sont en chantier dans les communes d'El Hamma, Kais, Taouzianet, Bouhmama, Babar, Ouled Archach et El Mehmel, selon la même source. La réalisation de ces marchés s'inscrit dans le cadre d'une opération globale mobilisant 106 millions DA et portant sur la construction de 10 marchés dont trois au chef-lieu de wilaya déjà réceptionnés, a indiqué le même responsable qui a précisé que deux des marchés réceptionnés ont été loués à des particuliers et un remis à la commune. Une opération similaire précédente avait permis la construction de trois marchés couverts à Chechar, Ain Touila et Khenchela pour 140 millions DA, selon la même source. Pour dynamiser ses espaces boudés, le directeur du commerce a invité les commerçants à exploiter les locaux mis à leur disposition dans ces marchés et bénéficier des avantages offerts dont l'exonération de taxe et la possibilité d'activer avec un arrêté de la commune sans registre de commerce. R.R.

Crise libyenne

Concordance de vues entre l'ONU et les pays voisins sur la solution politique

■ L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, pays voisins de la Libye, ont réitéré la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route de l'ONU pour la résolution politique de la crise libyenne et d'assurer les conditions propices à son accélération conformément à la vision de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, qui a promis de dévoiler incessamment des propositions pour un référendum ou des élections nationales.

Par Sara H.

Dans un communiqué final sanctionnant la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Égypte) présidée par le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, à laquelle ont pris part ses homologues égyptien, Sameh Chokri, et tunisien, Khémais Jhinaoui, les trois pays ont mis en avant «l'importance de la mise en œuvre du plan d'action onusien». Ils ont également salué «les avancées réalisées» dans ce sens, appelant toutes les parties libyennes dont celles influentes à «davantage de concessions pour mettre l'intérêt national au dessus de toute autres considérations et à réaliser le consensus national pour dépasser l'étape de transition». Les trois ministres ont souligné à l'issue de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative tripartite consacrée à l'examen des développements de la situation en Libye «l'impératif d'assurer toutes les conditions propices pour l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action onusien». Ils ont exhorté, dans ce sens, les parties libyennes à assumer pleinement leur responsabilité et à poursuivre, de bonne foi, leur adhésion à la concrétisation de ce processus à travers «la réalisation d'un consensus élargi conduisant à une réconciliation nationale globale». En outre, les ministres ont mis en avant «l'importance de la contribution à l'accélération de

ce processus et du contenu du plan d'action en faveur de la Libye», mettant en garde que «tout retard pour la résolution de la crise pourrait ouvrir la voie à davantage d'escalade, de violence, de terrorisme et de conflits». Les trois ministres ont, par ailleurs, mis en exergue l'importance de tenir compte de la contribution des Libyens à toutes les concertations et aux efforts régionaux et internationaux visant la mise en œuvre du processus de règlement, affirmant que «la solution politique doit être inter-libyenne et issue de la volonté et du consensus de toute la composante du peuple libyen». Ils ont examiné également les efforts complémentaires des trois pays pour l'accompagnement des Libyens pour qu'ils puissent «dépasser le blocage politique» et préservant ainsi l'unité et la souveraineté du pays et son intégrité territoriale, réaffirmant «leur soutien à la feuille de route pour la Libye, présentée par l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé et adoptée par le Conseil de sécurité le 10 octobre 2017».

Rôle central de l'ONU

A ce propos, ils ont souligné «le rôle central de l'ONU dans la mise en œuvre des clauses de l'accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015, en vue de mettre fin à la crise libyenne et d'édifier des institutions nationales fortes notamment une armée unifiée et des services de



sécurité dont la mission est le maintien de l'ordre public, la lutte contre le terrorisme outre des institutions économiques unifiées et efficaces». Parallèlement, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a appelé lundi les dirigeants libyens à faire avancer le processus politique pour tenir des élections «au plus tôt» dans ce pays, lors d'une réunion du

Conseil de sécurité. «Il est essentiel que le processus politique avance», a-t-il dit. «Alors que les élections devraient se tenir au plus tôt, les conditions adéquates sont nécessaires, avec un nouveau cycle d'inscriptions électorales, un engagement à l'avance à respecter les résultats, et des arrangements financiers et en matière de sécurité», a-t-il précisé. Ghassan Salamé a

promis de dévoiler des propositions pour un référendum ou des élections nationales lors d'une prochaine rencontre avec le Conseil de sécurité, tablant toujours sur un scrutin en 2018. «Le statu quo n'est pas acceptable et il appartient désormais aux acteurs politiques libyens de respecter la volonté populaire qui est favorable aux élections», a-t-il réagi. S. H.

2 militaires tués dans un attentat suicide dans l'Est du pays

AU MOINS deux militaires ont trouvé la mort et un autre enlevé, mardi lors de deux attaques contre des barrages de sécurité mis en place par l'Armée nationale libyenne (ANL), dans l'est du pays, a fait savoir une source militaire. Deux soldats de l'ANL ont perdu la vie dans un attentat suicide contre le «Checkpoint 60», à 60 kilomètres au sud de la ville d'Ajdabiya (est), selon un haut responsable de l'ANL. Des hommes armés ont mené une attaque contre un autre barrage à l'entrée de

la ville d'Oujla, à 200 km au sud d'Ajdabiya, et ont enlevé un des deux soldats de l'ANL qui étaient présents. Le deuxième a pris la fuite, a ajouté la même source. Les deux attaques qui ont eu lieu tôt le matin et n'ont pas été revendiquées jusqu'ici. En mars, le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) avait revendiqué deux attentats contre des barrages de l'ANL dans la région d'Ajdabiya, ayant fait respectivement deux et huit morts. Sara H./APS

Sahara occidental

La France et le Maroc poussent insidieusement à la révision de l'accord militaire N°1

Le Maroc, aidé par la France, tente insidieusement de réviser l'accord militaire n°1, en s'adonnant à une campagne belliste dirigée contre le Front Polisario, dont l'objectif final est de remettre en cause le cessez-le-feu observé depuis 1991, indiquent des sources sahraouites proches du dossier. «La tentative du Maroc de faire monter la pression dans la région à travers les propos bellistes et des manigances montées de toute pièce est de remettre en cause le cessez-le-feu et l'accord militaire n°1», confient ces sources à l'APS. Elles affirment que le Front Polisario reste attaché au cessez-le-feu et à l'accord militaire n°1 qui régit les relations des deux parties au conflit avec la Minurso et définit la zone délimitée ainsi que la présence des forces sahraouites et marocaines à l'ouest et

à l'est du mur. «Nous nous en tenons à cela et non pas aux propos mensongers de l'ambassadeur du Maroc auprès de l'ONU», précisent-elles en référence au tissu de suggestions contenues dans la lettre envoyée jeudi dernier par le représentant permanent marocain, Omar Hilale, au président du Conseil de sécurité. Omar Hilale, spécialiste en tromperies, évoque dans sa lettre «la création de sites militaires» à l'est du dispositif de sécurité au Sahara Occidental et l'organisation de «parade et de manœuvres militaires» alors qu'il s'agissait de simples festivités organisées à l'occasion du 45^e anniversaire de la création du Front Polisario. L'entretien du chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, à Jeune Afrique confirme, à ce titre, la manœuvre engagée par le Maroc et la France au niveau des

Nations unies pour pousser à la révision de l'accord militaire N1, précisent nos sources. Les propos tenus par Bourita lors de cet entretien laissent entendre que des actions sont engagées dans ce sens. La lettre de Hilale a été suivie deux jours après par un appel à la retenue, lancée par l'ONU qui a souligné dans la déclaration publiée samedi par les services du porte-parole qu'«aucune action susceptible de modifier le statut quo ne doit être entreprise». Les mêmes sources estiment que «ces propos doivent être adressés au Maroc qui a maintes reprises violé les accords militaires», en s'interrogeant si «les Nations unies voulaient réellement remettre en cause ces accords». En somme, la déclaration des Nations unies a «été inspirée par le département des opérations de maintien

de la paix (DPKO)», dirigé par le français Jean-Pierre Lacroix. «DPKO doit cesser d'apporter de l'eau au moulin de la propagande belliste marocaine», relève ces sources, mettant en garde «contre un basculement qui remet en cause le cessez-le-feu et l'accord militaire numéro 1». «Ce qui se passe dans les territoires libérés est quelque chose d'ordinaire qui se déroule depuis des années sans que personne ne trouve à redire, ce qui n'est pas normal par contre c'est ce que fait le Maroc dans les territoires occupés où il viole les droits de l'homme, pille les richesses des sahraouis et renforce sa présence militaire», poursuivent-elles. «L'ONU a cédé à la pression», confient les mêmes sources. Pourtant en avril elle a apporté deux démentis cinglants aux accusations du Maroc,

en affirmant que la Minurso n'avait observé aucun déploiement d'éléments armés sahraouis dans la zone délimitée d'El Guergarat et que les territoires libérés Bir Lahlou et Tifariti ne font pas partie de cette zone tampon. «Le Maroc est encouragé par l'attitude de la France» mais ne doit aussi perdre de vue que des membres permanents du Conseil de sécurité s'opposent à ses actions déstabilisatrices pour la paix, relèvent-elles à ce propos. La Chine et la Russie se sont abstenues de voter la dernière résolution prorogant le mandat de la Minurso marquée en partie par l'empreinte de la France, rappellent-elles. Et de conclure «le Front Polisario reste attaché à la paix, à l'accord militaire n°1 et à la négociation comme le préconise le Conseil de sécurité». R.M.

Groupe Renault

Nomination au sein du conseil d'administration d'Avtovaz

Page animée par Ali Zidane

Avtovaz a entériné la composition de son conseil d'administration à l'issue de son Assemblée générale annuelle qui s'est tenue ce jeudi 17 mai.

En remplacement de Stefan Mueller, Denis Le Vot, Jose-Vicente De Los Mozos et d'Andrei Sapelin, ont été élus pour la première fois au Conseil d'administration d'Avtovaz :

- Bruno Ancelin, membre du comité exécutif, directeur

Produits et programmes du Groupe Renault, Yves Caracatzanis, président-directeur général d'Avtovaz à compter du 1^{er} juin 2018, Philippe Jeol, directeur Partenariats et gouvernance Région Eurasie, Groupe Renault et Dmitry Kurdyukov -

ALD Automotive Algérie

Une meilleure progression de l'activité de location



Le leader national de la location longue durée et gestion de flottes automobiles, ALD Automotive Algérie, prévoit pour les prochaines années une meilleure progression de cette activité en Algérie, à la faveur de l'entrée en production des nouvelles usines d'assemblage de véhicules et la mise sur le marché national de différents modèles et marques de voitures. Selon Mathieu Gizon, nouveau directeur général de ALD, filiale du groupe Société Générale, l'évolution du marché de l'automobile en Algérie, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est à même de permettre une «diversi-

fication de la production automobile nationale en termes de modèles», ce qui contribuera à l'épanouissement de l'activité location des véhicules au profit des entreprises qui tendent de plus en plus à externaliser la gestion de leur flotte automobile.

Lors d'un point de presse organisé à l'occasion de sa prise de fonctions, en remplacement de Patrice Reveille, le nouveau patron de cette entreprise de leasing prévoit, à cet effet, une meilleure croissance de plus de 12% et une progression de la flotte automobile devant atteindre, cette année, 4 440 véhicules. Selon son prédéces-

seur, la croissance de l'entreprise a été, l'année dernière, de 12%, avec un parc automobile de 4 000 véhicules, à avril 2018.

L'entreprise, qui cible beaucoup plus les grandes sociétés, compte dans son portefeuille clients 156 sociétés, prévoit d'étoffer son offre pour atteindre, courant cette année, 176 entreprises, y compris les PME qui expriment de plus en plus le besoin de recourir à ce type de prestation, très en vogue sous d'autres cieux, faut-il le noter. L'objectif d'ALD est également de réaliser un plus grand taux de satisfaction de la clientèle et la diminution du taux de sinistralité des conducteurs grâce à des dispositifs introduits par la société en matière de formation, notamment le Safety Drive et le simulateur de conduite permettront de réduire le nombre des accidents. Une réflexion a également été engagée pour le lancement d'un projet d'acquisition d'une flotte de scooters, véhicules très prisés par certaines entreprises spécialisées notamment dans la distribution.

Prix de Berlin

Renault e.dams au pied du podium

Sur ce circuit au revêtement très spécifique, l'équipe Renault e.dams est à pied d'œuvre pour définir les meilleurs réglages lors des essais libres. Pilote le plus rapide dans les deux derniers secteurs, Sébastien Buemi affiche un potentiel permettant d'aborder les qualifications avec optimisme. Toutefois, le Suisse ne retrouve pas ses sensations et doit se contenter du septième chrono. De même, Nicolas Prost est confronté à un manque de grip et se qualifie en dix-neuvième position.

Sous l'œil attentif de Nico Rosberg, Mark Webber et David Coulthard, le départ est donné dans une ambiance survoltée. Dès le premier virage, Seb profite d'une erreur de Rosenqvist pour gagner une position. Quelques tours plus tard, le Suisse se défait de Jérôme d'Ambrosio pour passer au cinquième rang. Il attaque encore



pour trouver l'ouverture sur Jean-Éric Vergne... qui reprend son bien quelques tours plus tard, au prix d'un contact.

Grâce au changement de monoplace le plus rapide de tout le plateau, Seb parvient à repasser le Français dans les stands ! Cette phase est moins profitable à Nicolas Prost : il est bloqué dans son box par le trafic et doit laisser filer plus de huit secondes, perdant les positions gagnées sur la piste.

La seconde partie de course est tout aussi passionnante, avec Buemi et Vergne qui revien-

ent sur Turvey. Seb passe le Britannique, mais Vergne profite de l'occasion pour s'infiltrer et prendre la troisième position. Buemi reste donc quatrième !

Si les derniers tours ne remettent pas en cause la hiérarchie parmi les leaders, Nicolas Prost gagne une position par tour pour franchir la ligne d'arrivée en quatorzième position.

Après cette neuvième manche de la saison, Renault e.dams conserve la sixième place du Championnat Teams, avec 89 points. Chez les pilotes, Sébastien passe en cinquième position avec 82 points. Le Suisse n'est toutefois plus qu'à quatre unités du podium.

La prochaine manche du Championnat FIA de Formula E se déroulera à Zürich le dimanche 10 juin. Un événement historique, puisqu'il s'agira de la première course sur circuit organisée en Suisse depuis 1955 !



first Deputy chairman, Vnesheconombank.

Lors du conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale annuelle, Sergey Skvortsov a été réélu président du conseil d'administration.

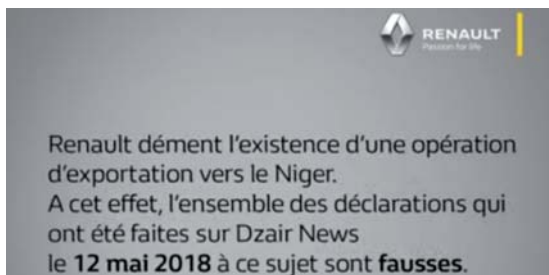
Pour Nicolas Maure, Directeur des opérations de la Région Eurasie du Groupe Renault : «La stratégie d'Avtovaz, soutenue par ses actionnaires, porte ses fruits. Grâce à un investissement collectif, l'entreprise se redresse financièrement et le succès des nouveaux modèles de la gamme LADA est au rendez-vous et por-

teur d'avenir. Je suis certain qu'Yves Caracatzanis et le management d'Avtovaz maintiendront cette dynamique et porteront haut les ambitions de LADA pour les années qui viennent».

De son côté, Yves Caracatzanis, président-directeur général d'Avtovaz à compter du 1^{er} juin 2018 : «Je suis honoré de la confiance que me témoignent les actionnaires d'Avtovaz par cette nomination. Avec les équipes d'Avtovaz nous allons nous dédier à la poursuite de nos objectifs de redressement financier, de croissance rentable et de performance, portés par un plan ambitieux».

A propos de l'exportation de la Symbol «MIB»

Renault dément catégoriquement



Renault a réagi aux allégations faisant état que le constructeur français était sur le point d'exporter des véhicules montés en Algérie pour le Niger, une information complètement fautive.

De nombreux médias et utilisateurs de réseaux sociaux avaient présumé, ces derniers jours, que le Niger avait refusé d'importer des Renault «Symbole» fabriquées en Algérie malgré leur bas prix.

«Renault dément toute opération d'exportation vers le Niger.

Toutes les déclarations faites par la chaîne Dzair News le 12 mai 2018 à ce sujet sont complètement fausses».

Pour rappel, une chaîne TV privée avait diffusé un rapport il y a cinq jours, qui a fait le tour des réseaux sociaux, faisant état du refus du Niger d'acquiescer 2 000 véhicules de marque Renault Symbol, montés en Algérie, au prix unitaire de 2 100 euros, car l'estimant non conforme aux normes internationales.

Sovac

Les ateliers du SAV ouverts les soirées de ramadhan

Comme chaque année, en ce mois sacré du ramadhan, les ateliers de Sovac pour les succursales des Dunes et Grands-Vents seront ouverts aux clients du service après-vente. Mais pas seulement, les showrooms également seront ouverts de 22h00 à 01h30 du matin. Permettant ainsi aux clients désireux d'acquiescer un véhicule ou procéder à une vidange de le faire tranquillement en soirée. L'offre du

ramadhan pour le service après-vente est alléchante. Un diagnostic et un check de jusqu'à 30 points de contrôle sont offerts gratuitement pour toute entrée dans les ateliers des succursales Sovac. Un contrôle qui comprend le freinage, les suspensions, la climatisation, la visibilité et d'autres points permettant à un conducteur d'avoir un diagnostic général de son véhicule, garantissant ainsi sa performance et sa qualité.



Nucléaire/accord

Malgré les assurances, les entreprises françaises présentes en Iran sont sous pression

■ Les entreprises françaises présentes en Iran sont sous pression, malgré les assurances du gouvernement et les mesures annoncées par l'Union européenne pour défendre ses intérêts.

Par Rosa C.

La porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agnès von der Mühl, a indiqué, mardi dans un point de presse, qu'il importait aux entreprises françaises «qui le souhaitent» de rester en Iran. «Il importe donc que les entreprises qui le souhaitent puissent poursuivre leurs activités en Iran. C'est la contrepartie de l'engagement iranien à respecter ses obligations nucléaires. C'est la raison pour laquelle Jean-Yves Le Drian et Bruno Le Maire ont reçu les entreprises françaises concernées la semaine dernière à Paris», a-t-elle répondu à une question d'un journaliste, soulignant que l'Union européenne est également mobilisée et a annoncé des mesures dans ce sens. Mais cela ne semble guère convaincre les chefs d'entreprises qui souhaitent plus de protection et de garantie de la part de leur gouvernement et de l'UE. La France s'était lancée en 2015, rappelle-t-on, dans des investissements en Iran juste après la signature de l'accord nucléaire. Peugeot vend 450 000 véhicules par an en Iran, Renault a vendu plus de 160 000 de ses voitures et Airbus, même si on avait annoncé un début de «crispation», a enregistré des commandes de compagnies aériennes iraniennes (Iran Air Tour, Zagros Airlines) pour 100 avions au total avec une enveloppe avoisinant les 10 milliards de dollars.

On affirme également que Peugeot est bien implanté en Iran avec une participation au marché iranien à hauteur de 30%, évoquant la présence plus que remarquée du géant pétrolier français Total, associé au groupe chinois CNPC. Un accord a été



PH. A. D. R.

signé dans ce sens sur un investissement de 5 milliards de dollars pour exploiter le gisement South Pars. La France avait multiplié en deux ans par trois son excédent commercial avec l'Iran, selon les chiffres du ministère français de l'Economie.

Cependant, les sanctions américaines imposées à l'Iran, suite au retrait de l'accord nucléaire iranien, qui ne concernent pas uniquement les entreprises américaines mais également européennes, ont fait l'effet d'une douche froide pour les entreprises françaises. Premières conséquences : Total et ENGIE ont déjà suspendu leurs activités en Iran et d'autres entreprises sont appelées à se retirer du mar-

ché iranien au risque d'être lourdement sanctionnées par l'administration Trump qui dispose, dans leur droit, un principe d'extraterritorialité leur permettant d'infliger des amendes à n'importe quelle entreprise qui y traite des affaires dans ce pays. Hier, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a jugé «inacceptable» que les entreprises européennes travaillant avec l'Iran puissent être sanctionnées par les Etats-Unis. «Nous sommes tout à fait opposés à ces mesures extraterritoriales, on ne se plie pas», a-t-il dit

sur les ondes de France Inter, rappelant la décision de l'UE de mettre en œuvre un mécanisme financier «immunisant» les entreprises intervenant en Iran contre ces sanctions.

Un bras de fer est déclaré, mais Washington reste ferme, selon des analystes. Face à cette situation, les entreprises européennes travaillant en Iran sont conseillées à continuer à activer avec «la plus grande prudence», en gardant à l'esprit la condamnation en 2015 de la banque française BNP Paribas d'une amende de près de 9 milliards de dollars

pour avoir contourné les embargos imposés par les Etats-Unis à Cuba, à l'Iran, au Soudan ou à la Libye. Pour sa part, l'Iran veut coûte que coûte éviter la situation d'avant la signature de l'accord en encourageant dans cette phase les compagnies pétrolières européennes de taille moyenne à poursuivre les projets énergétiques dans le pays, sachant que les grandes entreprises pourraient craindre les pénalités américaines.

R. C.

Inde

Nouveau mort dans des manifestations contre une compagnie minière

Un nouveau manifestant a été tué mercredi par la police dans le sud de l'Inde, au lendemain de la mort de dix opposants à l'usine d'une compagnie minière, abattus par les forces de l'ordre, ont annoncé des responsables locaux. La police de la ville portuaire de Tuticorin (aussi appelée Thoothukudi) dans l'Etat du Tamil Nadu a de nouveau affronté des contestataires réclamant la fermeture d'une fonderie de cuivre de la société Sterlite Copper, filiale du géant minier britannique Vedanta, qu'ils accusent de polluer l'environnement. Des heurts la veille avaient déjà coûté la vie à dix émeutiers, le bilan de douze morts ayant été revu à la baisse. 18 policiers avaient également été blessés. Hier, «nous avons tiré en l'air à balles réelles pour disperser les protestataires. Mais les émeutiers ont continué à lancer des bombes et des

engins incendiaires. Ils brûlaient des véhicules», a déclaré un responsable policier. «Nous avons été forcés de tirer des balles en caoutchouc qui ont malheureusement touché un homme à la colonne vertébrale et il est mort», a ajouté cette source. Un officier de police sur place a également confirmé la mort d'un jeune homme de 22 ans. Des témoins ont rapporté que les manifestants ont incendié hier un bus de la police et saccagé un magasin d'alcools. Des images de la télévision montraient les forces de sécurité en équipement anti-émeutes patrouillant dans des rues parsemées de pierres et de pneus brûlés. La tuerie de mardi, qui selon les pouvoirs publics était inévitable pour reprendre le contrôle de la situation, a provoqué des réactions scandalisées dans les rangs de l'opposition. Rahul Gandhi, président du parti du Congrès (opposition), a ainsi

dénoncé «un exemple brutal de terrorisme d'Etat». Amnesty International a estimé que la police du Tamil Nadu aurait «à répondre à beaucoup de questions» et appelé à traduire les responsables en justice. La fonderie de cuivre de Tuticorin fait l'objet d'une résistance de longue date. Le mouvement s'est intensifié ces derniers mois alors que Sterlite cherche à obtenir la licence pour en doubler les capacités, qui sont actuellement de 400 000 tonnes par an. L'usine avait été brièvement fermée par les autorités locales en 2013, à la suite d'une fuite de gaz présumée, avant que la justice ne l'autorise à reprendre son activité. Elle est actuellement en maintenance. L'action de Vedanta a reculé hier de plus de 7%, à 250 roupies (3,1 euros), à la clôture des cours à la bourse de Bombay.

L. O.

Nigeria

Libération d'un ingénieur syrien enlevé récemment

Un ingénieur syrien enlevé la semaine dernière par des hommes armés dans l'Etat de Sokoto, dans le nord du Nigeria, a été libéré, a annoncé hier la police locale. Abdul Nasir a été kidnappé le 16 mai, alors qu'il se rendait sur un chantier de construction près de la ville de Sokoto, tandis que les trois policiers qui l'escortaient ont été tués. «Abdul Nasir a été libéré mardi vers 12h30 (11h30 GMT) par ses ravisseurs», a déclaré la porte-parole de la police de l'Etat de Sokoto, Cordelia Nwawe. «Il a été déposé (...) en périphérie de la ville». La porte-parole n'a pas souhaité fournir davantage de détails, tout en affirmant qu'aucune rançon n'avait été payée. La région de Sokoto est réputée tranquille, mais de nombreux gangs armés criminels, notamment de voleurs de bétail, opèrent dans l'Etat voisin de Zamfara, à l'ouest, ce qui a conduit le gouvernement à déployer l'armée dans la zone. La semaine dernière, une centaine de personnes ont été enlevées sur une route dans l'Etat de Kaduna, également frontalier de Zamfara, selon des habitants et des chefs traditionnels locaux. Hier, un syndicat des transports routiers, le NURTW, a indiqué que 42 autres personnes ont été enlevées au même endroit ces dernières 24 heures, déconseillant à ses affiliés d'emprunter cet axe tant que la sécurité n'est pas garantie. Les enlèvements contre rançon sont nés il y a une dizaine d'années dans le sud-est pétrolier, avant de se propager dans tout le pays, particulièrement dans l'Etat de Kaduna.

R. I.



L'interprète de musique andalouse Zahia Benzengli

«J'aime la variété et la fusion entre les musiques»

■ L'interprète de musique andalouse, Zahia Benzengli, confirme que la volonté fait des miracles. Cette artiste, qui a entamé le monde de la musique andalouse tardivement (la trentaine), fait de grands efforts pour faire une carrière professionnelle honorable. Ses enfants, son mari et son entourage amical l'encouragent et l'aident à faire ses premiers pas d'artiste professionnelle. Aujourd'hui, elle compte un seul album dans son répertoire mais envisage d'aller plus loin.



Propos recueillis par Abla Selles

Le Jour d'Algérie : Que signifie la musique andalouse pour vous, sachant que vous avez commencé à la pratiquer tardivement ?

ZAHIA BENZENGLI : C'est varié que j'ai commencé à pratiquer la musique andalouse tardivement, mais c'est un genre pour lequel j'ai toujours eu une sensibilité et une affinité. J'écoute cette musique depuis mon jeune âge, mais n'ai jamais pensé devenir artiste jusqu'au jour où j'ai assisté aux cours de musique avec mes enfants. C'est à partir de là

que j'ai commencé à apprendre la musique. J'ai fait une année au conservatoire avant d'adhérer à l'association El Djazira d'Alger.

Comment a été la période d'apprentissage ?

Il fallait que je me donne à fond pour rattraper le retard. D'abord, je dois mon savoir en matière de musique andalouse à MM. Hamid Khalfallah, Mohamed Bouchaoui et Bachir Mazouni. Par la suite, vu le retard que j'avais par rapport à mes collègues à l'association El Djazira, il fallait que je fasse des efforts personnels. Il y a aussi mes enfants, Lilia et Ahmed Kareb,

qui m'ont beaucoup aidée à évoluer et qui m'aident encore. Je ne dois pas oublier aussi les encouragements de mon mari, ma famille et les amis. En tout, j'ai fait une formation de six ans entre le conservatoire et l'association El Djazira. Cette période n'est pas suffisante si on ne fait pas d'efforts supplémentaires.

Est-il facile d'entamer une carrière artistique ?

Je suis passée par plusieurs étapes avant de chanter devant un public. Au début, je chantais timidement derrière les plus chevronnées, puis je prenais en main mon petit instrument pour

répéter quelques passages avant de devenir membre dans l'orchestre de l'association El Jazeera. Cependant, je ne voulais pas seulement meubler l'orchestre, je voulais avoir du poids et faire les choses telles qu'il le faut. Par la suite, j'ai mis mon premier enregistrement en solo, fait avec mes enfants sur facebook, et les échos étaient très encourageants. Il y a même des professionnels de la musique andalouse qui m'ont encouragée à faire une carrière artistique. Le succès de ces enregistrements m'ont fait penser à faire un album qui est sur le marché depuis juillet 2016. Intitulé «Florilège andalou», on trouve dans cet album la nouba, le hawzi aroubi et des chansons avec un arrangement moderne fait par mon fils Ahmed Kareb et d'autres musiciens qui m'ont aidée.

Vous êtes ouverte à d'autres styles ou préférez-vous garder l'authenticité de la musique andalouse ?

J'aime toute musique belle. J'écoute le chaabi, l'andalou et tout ce qui a un rapport avec le patrimoine algérien. J'ai l'esprit ouvert sur plusieurs styles, j'aime la variété et la fusion entre les musiques mais sans toucher à l'âme de la musique andalouse. Cette musique a sa particularité et j'aime la garder dans mon travail. Certes, je ne pense pas me spécialiser dans la nouba, mais

je ne veux pas aussi faire perdre le charme de la musique andalouse qui réside dans son authenticité.

Parlez-nous de vos projets d'avenir.

Pour le moment, je poursuis mes recherches pour approfondir mes connaissances musicales afin de pouvoir bien préparer mon prochain album. Je tiens aussi à inviter les mélomanes de la musique andalouse à un spectacle que je vais animer le 2 juin au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. **A. S.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger Boualem Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Les 24 - 25 - 26 - 27 à 22h30 :

Spectacle «Afro Cirkus – itinéraire d'un continent».

Production : Cabaret Sauvage.

Théâtre National Algérien Mahieddine Bachtarzi (Alger)

Vendredi 25 mai à 22h30 :

Lila Borsali présente son nouveau spectacle «Si Tlemcen m'était contée...». Une immersion dans la ville de ses ancêtres à travers divers textes, récits, contes, poésies et mélodies. L'événement sera organisé par Maçir Vie et le Théâtre national algérien.

Samedi 2 juin à 22h30 :

Concert de musique andalouse avec l'artiste Zahia Benzengli. Prix du billet : 500 DA.

Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 24 mai :

Exposition «Pacte avec la lumière» de Djahida Houadef.

Salle El-Mouggar

Samedi 26 mai, à partir de 22h30 :

L'interprète de musique andalouse, Nassima Chabane, anime une soirée musicale

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Jeudi 24 mai à 22h :

Soirée andalouse avec Lamia Ait Amara.

Institut français d'Alger

Jeudi 24 mai à 22h :

Projection du film «Jusqu'à la fin des temps», de Yasmine Chouikh, en présence de la réalisatrice. Réservation : cinemajusqualafindestemps2018.alger@if-algerie.com

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Mardi 29 mai à 22h30 :

A l'occasion de la sortie de son 27^e album Nouba Mezjdj Maya-Rasd Eddil, Behidja Rahal sera en concert «unique» à Alger.

Elle sera habillée par Faiza Antri-Bouzar. Vente-dédicace à la fin du spectacle.

Le ministre de la culture Azzeddine Mihoubi à Paris

Le patrimoine culturel, source du vivre-ensemble

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, mardi à Paris, que le patrimoine culturel, un bien de l'humanité, «est le résultat et la source du vivre-ensemble», expliquant qu'il exprime le vécu ensemble.

«Le patrimoine culturel est le bien de l'humanité qui se donne le plus à voir, à la fois comme le résultat et la source du vivre ensemble», a-t-il soutenu dans une allocution à l'occasion de l'inauguration, au siège de l'Unesco, de la semaine africaine, dédiée au patrimoine culturel immatériel, soulignant que le patrimoine «exprime le vécu ensemble».

Il a rappelé, à cet effet, la célébration dans le monde, la semaine passée, de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, une initiative algérienne adoptée en décembre dernier par l'ONU.

«Cette notion, ce concept, cette philosophie, cette vision est de nature, dans le tumulte de la planète, à proposer à l'humanité un horizon, une route, une voie à même de permettre l'émergence d'un monde appartenant à tous les ressemblants et à tous les différents», a-t-il affirmé, indiquant qu'en Algérie «le vivre-ensemble se célèbre toujours et invariablement par le fait de consommer ensemble et au cœur de ce fait de la civilisation se tient un repas», notamment le couscous.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie et Libye se sont réunis à Alger, il y a quelques jours, et se sont accordés pour proposer le couscous à l'inscription par l'Unesco comme le «produit de savoirs et de savoir-faire millénaires et la source de valeurs et de pratiques en faveur du vivre-ensemble dans la paix»,

faisant observer que l'Algérie a également offert en partage nombre de ses patrimoines en les inscrivant sur les différentes listes de la Convention de l'Unesco, relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée le 17 octobre 2003.

La Convention est entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 Etats parties et fait suite au programme de la «Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité». En 2015, 163 Etats ont ratifié la Convention, rappelle-t-on.

Le ministre de la Culture a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie a lancé «très tôt» un programme d'identification et d'établissement d'inventaires en promulguant un décret dès l'année 2005 instituant la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel. **L. B.**

Littérature

Le géant de la littérature américaine Philip Roth n'est plus

L'écrivain américain Philip Roth, un géant de la littérature américaine, est décédé mardi à l'âge de 85 ans, selon plusieurs médias américains.

Observateur lucide de la

société américaine et de ses travers, le natif de Newark (New Jersey), avait été régulièrement pressenti pour le Nobel de littérature, sans jamais l'obtenir néanmoins.

Il est notamment l'auteur de «La tache», «Le complot contre l'Amérique», ou «Pastorale américaine», qui lui vaudra le prix Pulitzer en 1998. C'est le livre «Portnoy et son complexe» qui

l'avait révélé au grand public en 1969. Régulièrement salué comme le plus grand écrivain américain vivant, il avait annoncé sa décision d'arrêter d'écrire en 2012. **R. I.**



Championnat d'Algérie dames de basketball (Finale-1^{re} manche) Le GSP l'emporte face à Hussein-Dey Marines

LE GSP Pétroliers s'est imposé devant Hussein-Dey Marines sur le score de 76-67 (mi-temps: 29-37), lors de la 1^{re} manche de la finale du Championnat national féminin de basket-ball, disputée mardi soir à la salle d'Aïn Bénian (Alger). Ce succès des Pétroliers les place sur la voie royale d'un 11^e titre national, le 6^e consécutif. Les deux meilleures

formations algériennes de ces dernières années livreront une 2^e manche lundi prochain (28 mai) dans une salle neutre. En cas de victoire d'«HDM», une belle sera jouée le lendemain (29 mai), toujours dans une salle neutre et à l'issue de laquelle sera connu le champion d'Algérie de la saison 2017-2018.

Echecs/Championnats d'Afrique (seniors individuels) L'EN décroche quatre médailles dont 1 en or

LA SÉLECTION algérienne des échecs seniors (messieurs et dames) a remporté quatre médailles (1 or et 3 de bronze), lors des championnats d'Afrique individuels qui se sont déroulés du 12 au 22 mai à Livingstone, en Zambie, a-t-on appris de la Fédération algérienne des échecs (FAE). La médaille d'or a été l'œuvre de Mezioud Amina, alors que sa compatriote Sabrina Latreche a remporté trois médailles de bronze pour

l'Algérie. De leur côté, les garçons algériens se sont contentés d'une sixième place décrochée par Oussedik Mahfoud, en l'absence des ténors tels que le grand maître Haddouche Mohamed et le maître international Arab Adlane qui se préparent pour disputer le Zonal africain 4.1, regroupant sept pays (Algérie, Mali, Sénégal, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie), prévu du 19 au 29 juin à Bamako (Mali).

Tennis

Inès Ibbou sera en stage en Espagne

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou, désormais remise de la blessure au coude qui l'a privée de compétition en avril dernier, a choisi l'Espagne pour se remettre en jambes et préparer son retour à la compétition. La championne d'Afrique de 2015 s'entraîne à l'Académie Lozano-Altur de Valence, avec des athlètes et des entraîneurs connus sur la scène sportive internationale. Ibbou (19 ans) a posté sur les réseaux sociaux une vidéo d'elle, en train d'échanger quelques balles avec la

championne italienne de 31 ans, Sara Errani. L'Algérienne avait contracté sa blessure au coude (ndlr, tennis-elbow) juste avant la Fed-Cup 2018, qui s'est déroulée du 16 au 21 avril dernier en Tunisie, et qui devait marquer son retour en équipe nationale. Ibbou, classée 624^e mondiale, avait choisi le Centre national de la médecine du sport (CNMS d'Alger) pour soigner sa blessure. Après quoi, elle est retournée en Espagne, il y a environ une semaine, avec l'objectif de retrouver son top niveau.

Badminton / Championnats du monde messieurs (2^e journée) La sélection nationale perd face à la Malaisie

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de badminton s'est inclinée (5-0) face à son homologue malaisienne, en match disputé mardi à Bangkok, pour le compte de la 2^e journée des Championnats du monde qui se déroulent du 20 au 28 mai 2018 en Thaïlande. En simple, Youcef Sabri Medal a perdu le premier match contre Lee Zii Jia (21-6, 21-13), avant que ses compatriotes Mohamed Abderrahim Belarbi et Adel Hamek s'inclinent à leur tour, respectivement contre Iskandar Zulkarnain (21-7, 21-9) et Jun Hao Leong (21-13, 21-8). En double, les deux paires algériennes ont perdu, à commencer par le tandem Koceila Mammeri - Youcef Sabri

Medal, qui s'est incliné (21-12, 21-10) contre Mohamed Arif et Abdelatif Arif, juste avant que le deuxième tandem algérien, composé de Mohamed Abderrahim Belarbi et Adel Hamek ne subisse le même sort, en s'inclinant (21-11, 21-15) contre Aron Chia et Wooi Yik Soh. L'équipe nationale, qui évolue dans le groupe D, avait démarré ces Championnats du monde par une défaite (5-0) contre le Danemark, en match disputé lundi, pour le compte de la 1^{re} journée. Hier, à 13h00 (heure algérienne) la sélection nationale était opposée à la Russie, qui elle aussi s'était inclinée (5-0) contre la Malaisie lors de la première journée.

Matchs amicaux face au Cap Vert et au Portugal

Madjer convoque 24 joueurs

■ Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a convoqué 24 joueurs pour les deux prochains matchs amicaux qui attendent les Verts au courant du mois de juin, respectivement face au Cap Vert et au Portugal.



Mbolhi et Feghouli sont de retour en sélection

Par Mahfoud M.

Le premier match se jouera le 1^{er} juin au stade du 5-Juillet d'Alger, alors que le second aura lieu à Lisbonne le 7 juin. Les joueurs seront regroupés au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa pour un stage du 28 mai au 6 juin. A première vue, on note le retour de certains joueurs qui avaient été écartés, à l'image de Halliche qui évolue à Estoril au Portugal et Mbolhi, pensionnaire du Chabab d'Arabie saoudite, ainsi que Feghouli qui vient de remporter le titre de champion avec le club turc de Galatasaray. Ainsi, le coach de l'EN s'est rendu compte qu'il avait besoin des services de ces joueurs, encore capables d'apporter un plus à la sélection nationale, mais aussi après

s'être rendu compte que le niveau des éléments locaux était limité, n'ayant pas réussi à s'imposer. D'ailleurs, parmi ces 24 joueurs, seul neuf du cru sont convoqués, ce qui indique qu'il ne compte pas renouveler l'expérience du tout local. En outre, ces matchs devront permettre à Madjer d'avoir une idée plus claire sur son groupe avant de retremper dans l'ambiance des éliminatoires et le premier match au mois de septembre prochain, lui qui avait déclaré que le temps des essais est révolu et qu'il

devra déjà dégager le groupe sur lequel il comptera pour les rendez-vous officiels. En outre, il faut savoir que l'horaire du match face au Portugal incommode le coach national qui avait demandé de le décaler, surtout qu'à ce moment les joueurs seront en période de jeûne, et c'est pour cela qu'il a souhaité le retarder pour permettre aux Verts de rompre le jeûne avant d'entamer ce match-test.

M. M.

La liste des joueurs convoqués:

Gardiens de buts : Chaouchi, Mbolhi, Salhi
Défenseurs : Arrous, Belkheiter, Naamani, Mandi, Chafai, Halliche, Benmoussa, Benssébaini.
Millieux de terrain : Boukhenchouche, Ferhat, Medjani, Benkhemassa, Bentaleb
Attaquants : Feghouli, Soudani, Lakroum, Brahimi, Bennacer, Mahrez, Bounedjah, Slimani.

FC Porto

30 millions d'euros pour libérer Brahimi

Le FC Porto (Div.1 portugaise de football) exige 30 millions d'euros au minimum pour céder le milieu international algérien Yacine Brahimi, convoité par plusieurs clubs européens, rapporte ce mardi le quotidien sportif lusitanien *O Jogo*. La réaction du club champion du Portugal intervient un lendemain de l'offre de 25 millions d'euros qu'aurait for-

mulée l'AS Rome (Serie A italienne) pour bénéficier des services du joueur, dont le contrat court encore jusqu'en 2019. Outre le club romain, Brahimi (28 ans) est également convoité en Turquie mais surtout en Angleterre, où les formations d'Everton, Newcastle, ou encore Wolverhampton, dirigé par son ancien entraîneur à Porto, Nuno

Espirito Santo, seraient sur les rangs. Selon *O Jogo*, Brahimi privilégierait la piste de Premier league. Le milieu de terrain offensif formé au Stade Rennais (France) a marqué cette saison 11 buts avec Porto en 44 apparitions, toutes compétitions confondues.

Sanctions de la LFP

L'ASAM devra rembourser au CABBA son bus endommagé

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a sommé l'AS Ain M'liila de rembourser tous les frais des dégâts matériels qui ont été occasionnés par ses supporters au bus du CA Bordj Bou Arréridj, à l'occasion de la 29^e journée de Ligue 2 Mobilis, disputée début mai courant, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition. Un match décisif pour l'accession, qui s'était déroulé dans une ambiance électrique à cause de ce gros enjeu, à tel point que l'entraîneur du CABBA, Liamine Boughrara, qui est un natif d'Ain M'liila, a préféré présenter sa

démission la veille de cette rencontre, que de faire face aux sérieuses menaces qui ont été proférées contre lui et sa famille. Le match a été finalement remporté par l'AS Ain M'liila (2-0) assurant dès lors son accession en Ligue 1 Mobilis, alors que le CABBA a attendu la journée suivante pour assurer la sienne, au détriment de la JSM Béjaïa.

Six joueurs rateront le début de la prochaine saison

Quatre joueurs évoluant en Ligue 1 Mobilis de football et deux en Ligue 2,

suspendus un match pour «contestation de décision», vont rater la première journée des deux championnats professionnels 2018-2019 fixée au week-end du 10 et 11 août prochains, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il s'agit de Abderrahmane Hachoud (MC Alger) (exclu), Boubakeur Rebih (CS Constantine), Adel Bouchiba (Olympique Médéa), Lyes Korbiaa (CABB Arreridj), Réda Bensayah (JSM Béjaïa), et Mohamed Benchaira (JSM Béjaïa), qui ont également écopé d'une amende de 30 000 dinars chacun.

Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

La JSM Béjaïa a écopé d'un match à huis clos pour «jets de projectiles» lors de la 30^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, l'ayant vue se neutraliser (0-0) chez le WA Tlemcen. La saison 2017-2018 étant terminée, puisque cette 30^e journée était celle du tomber de rideau, le club de Yemma Gouraya devra donc attendre la prochaine saison pour purger sa suspension.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset et Skikda

Reddition de 5 terroristes

CINQ terroristes se sont rendus mercredi aux autorités militaires à Tamanrasset et à Skikda, en possession d'armes et de munitions, annonce le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, cinq terroristes se sont rendus, le matin du 23 mai 2018, aux autorités militaires en 6^e et 5^e Régions militaires», indique le communiqué.

«Il s'agit, en l'occurrence, de trois terroristes à Tamanrasset: Gharbi Ahmed, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015, Ghedir Abdenasser, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015, et Amari Lazhar, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016. Lesdits terroristes avaient en leur possession trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et cinq chargeurs garnis de munitions», précise-t-on de même source.

A Skikda, deux autres terroristes se sont rendus en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, six chargeurs garnis de munitions, une grenade et une paire de jumelles.

Il s'agit de Merabet Rabah, dit «Chouaïb», qui activait comme spécialiste dans la confection des explosifs, et du dénommé Boukhalifa Hocine, dit «Chorahbil».

Lesdits terroristes avaient rallié les groupes terroristes en 2002, ajoute le communiqué. Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP «a saisi, à Skikda, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, alors qu'un autre détachement a détruit, à Tizi Ouzou, neuf bombes de confection artisanale».

Slim O./APS

Une belle initiative pour l'environnement à Oran

Accord pour la récupération des cahiers à la fin de l'année

L'ENTREPRISE de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET) d'Oran et la direction locale de l'Éducation ont conclu un accord pour la récupération des cahiers à la fin de l'année scolaire, ont annoncé les initiateurs de cette action.

«Il s'agit de récupérer les cahiers directement au niveau des écoles, ce qui représente un volume très important de papier recyclable», a indiqué la directrice de l'Épic CET Oran, Dalila Chellal, précisant qu'une fois jeté à la poubelle, avec les autres déchets organiques notamment, «le papier perd sa valeur».

«Cette action a, par ailleurs, une dimension éducative car, les enfants apprennent par ce genre d'actions ce qu'est le recy-

clage et son impact sur l'environnement», a-t-elle expliqué, notant que «des flyers avec une BD, expliquant les objectifs de cette opération de ramassage des cahiers scolaires seront distribués aux élèves».

Le papier collecté sera revendu à des entreprises spécialisées dans le recyclage de cette matière qui la désancrent et la transforment en pâte.

Cette dernière sera, soit reprise par des opérateurs nationaux, soit destinée à l'exportation.

L'Épic CET Oran est déjà conventionnée avec 54 établissements scolaires dans différentes localités pour la récupération de leurs déchets valorisables comme le papier et le plastique notamment, a rappelé M^{me} Chellal.

D. F.

En septembre

Le RCD organise un colloque international sur la femme

LE RASSEMBLEMENT pour la culture et la démocratie (RCD) prévoit la tenue, en septembre prochain, d'un colloque international autour de la question de la femme et une conférence sur le code du travail, indique mercredi un communiqué du parti. «Les secrétaires nationaux sont chargés de réunir les conditions pour la tenue d'une conférence publique autour du code du travail pour le 8 septembre 2018 et d'un colloque international autour de la question de la femme les 14 et 15 du même mois», souligne le parti à l'issue de la réunion mensuelle de son Secrétariat national. Au cours de cette réunion, «il a été mis à l'ordre du jour la structuration organique du parti au lendemain de son 5^e congrès». Le Secrétariat national du

RCD a également abordé le dernier congrès fondateur de l'organisation partisane de jeunesse appelée «Les Jeunes progressistes», en affirmant qu'«il avait enregistré avec sérénité les résultats de la mobilisation des jeunes militants qui ont tenu le congrès fondateur» de cette organisation. Le Parti a également soulevé, lors de la réunion de son secrétariat national, la question du nouveau règlement intérieur de l'Assemblée nationale populaire qui, selon la même source, «ne laisse aucune initiative à l'opposition et renforce le contrôle sur les députés». L'exécutif du RCD a aussi examiné «les développements dans la situation internationale qui menacent la paix dans le monde et, singulièrement au Moyen-Orient», relève la même source. K. L.

LES PROGRAMMES TÉLÉVISION DURANT LE RAMADAN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Près de 800 000 candidats ont passé l'examen de fin de cycle primaire

Des sujets abordables, reste à voir les résultats...

■ Accompagnés par leurs parents, plus de 797 000 élèves ont rejoint hier matin leurs établissements scolaires respectifs afin de passer l'examen de fin de cycle primaire. En fin de journée, les élèves «soulagés» ont indiqué, en majorité, que les examens étaient abordables limite faciles.

Par Thinhinene Khouchi

Comme cela avait été annoncé par le ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, les examens de fin de cycle primaire ont eu lieu hier 23 mai dans les 48 wilayas du pays. En effet, déjà à huit heures et demie du matin à Alger, des centaines d'élèves accompagnés par leurs parents ont rejoint leurs établissements scolaires afin de passer le fameux examen de cinquième. Certains élèves rencontrés devant leurs écoles ont indiqué que le sujet des trois examens était abordable et à la portée de tout le monde. Hamza, 10 ans rencontré à la fin des examens devant son école primaire Ali-Boumendjel à Alger-Centre, nous a affirmé que les deux sujets étaient abordables, soulignant : «c'était facile, et comme j'ai bien révisé hier alors j'ai

répondu à toutes les questions». De son côté, sa mère qui l'attendait stressée et soulagée que les examens ont pris fin nous affirme qu'elle avait peur que le trac gagne son fils et qu'il finisse par ne pas comprendre les questions mais «hamdoulah ça va, reste à voir les résultats». À noter qu'hier, un total de 797 812 élèves ont passé cet examen qui ouvrira les portes du collège, soit 4,8% de plus par rapport à l'année dernière qui étaient à 760 652 élèves, selon les chiffres du ministère de l'Éducation. Les candidats ont passé les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée, alors que celle de la langue française a eu lieu dans l'après-midi. Le recours à une session de rattrapage n'est pas envisageable. Les moyennes des examens trimestriels seront prises en compte pour les élèves qui n'obtiendront pas la moyenne de 5 sur 10. Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 6 juin prochain, avait affirmé M. Chaïb Draa Tani, conseiller au ministère de l'Éducation nationale. Pour sécuriser cet examen, 31 000 agents de police ont été mobilisés par la DGSN pour assurer son bon déroulement.

Benghabrit : «Toutes les conditions pour l'égalité des chances des candidats sont réunies»

En effet, la ministre qui a donné depuis l'école primaire

chahid Hadj Kaddour-Mohamed à El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), le coup d'envoi officiel des examens de fin de cycle primaire pour la saison 2017-2018, a affirmé que «toutes les actions menées par l'Etat visent à améliorer la qualité du système éducatif sur l'ensemble du territoire national, pour permettre une égalité des chances de tous les candidats aux différents examens».

La ministre a souligné que la mise en place d'outils d'évaluation dans le secteur de l'Éducation doit conforter l'ensemble des candidats, en garantissant toutes les conditions nécessaires pour leur réussite dans le cursus scolaire. Benghabrit a jugé «impératif» d'appeler les parents d'élèves et les partenaires sociaux d'une part, et les instances éducatives d'autre part, à lutter contre la tricherie et le copiage dans les différents examens afin d'élever le niveau scolaire.

Elle a exhorté, à cet effet, l'ensemble des intervenants concernés à fédérer et déployer davantage d'efforts pour assurer un saut «qualitatif» dans le domaine de l'éducation et améliorer l'environnement de l'école algérienne. Concernant l'achèvement de l'année scolaire, la ministre a estimé que l'année scolaire doit se terminer le 30 juin de chaque année, même si le programme a été achevé, soulignant que l'école reste un espace de connaissance et d'éducation mais aussi de créativité et d'animation culturelle.

T. K.